

Genève, le 1^{er} mai 2020

Pétition du personnel des HUG

Non au décompte imposé des heures supplémentaires

Le personnel des HUG fournit des efforts considérables pour faire face à la crise du COVID-19. Changements d'horaires abrupts, augmentation du temps de travail : le personnel doit faire preuve d'une extraordinaire flexibilité. Toutefois, au lieu de récompenser le travail réalisé, la direction a décidé de s'attaquer au solde d'heures positives des collaborateur-trice-s.

Rappel : Le personnel qui doit rester à son domicile, soit en raison d'une baisse momentanée des activités dans certains secteurs, soit car il s'agit de personnes vulnérables, est obligé de récupérer ses heures supplémentaires avant de pouvoir bénéficier d'un code spécialement conçu pour ces situations.

Cela crée une inégalité de traitement entre celles et ceux qui ont fourni un effort supplémentaire, à la demande de leur hiérarchie, pour travailler une nuit en plus, ou un week-end, par exemple, et les personnes qui n'ont pas de solde d'heures positives. En effet, ces dernières bénéficient directement du code 74 et donc restent à domicile sans que cela ait un impact sur leur solde horaire.

Déjà quotidiennement au front et parmi les plus exposé-e-s, se surpassant à chaque instant en cette période de crise, les collaborateur-trice-s obligé-e-s d'éponger leur solde d'heures à cause de décisions managériales se sentent tout simplement trahi-e-s.

Il est de la responsabilité de l'employeur de fournir le travail. Les collaboratrices et collaborateurs ne sauraient être tenu-e-s pour

responsables de cette situation de pandémie et des effets que cette dernière a sur leur charge de travail. Les heures non travaillées ne le sont pas par la faute du personnel qui reste à disposition de l'employeur. **Rappelons que la plupart des heures supplémentaires sont très souvent le fait de problèmes structurels, tel que le sous-effectif par exemple.**

Forcer des membres du personnel à rester à la maison en raison d'un manque d'activité est d'autant plus incompréhensible lorsque des intérimaires sont engagé-e-s, au lieu de faire travailler le personnel qualifié, ou lorsque les HUG font appel aux renforts militaires et de la protection civile.

Par ailleurs, avant de pouvoir bénéficier des congés COVID, qui ont été mis en place pour que le personnel particulièrement sollicité ces dernières semaines puisse bénéficier de jours de récupération pour se reposer, il est nécessaire de récupérer le solde positif des heures travaillées avant la pandémie. L'objectif de ces congés est dès lors perdu, puisque ce n'est qu'une fois le solde mis à zéro qu'on peut y avoir droit.

Cette pratique viole la directive sur les heures supplémentaires qui stipule clairement que la date de congé de compensation est fixée d'entente avec l'intéressé-e et la hiérarchie.

Il n'est pas acceptable que l'employeur HUG oblige le personnel à éponger les soldes d'heures positives lorsqu'il est forcé de rester à son domicile. Il est inadmissible que le personnel serve de variable d'ajustement horaire.

Genève, le 1^{er} mai 2020

Pétition du personnel des HUG

Non au décompte imposé des heures supplémentaires

Le personnel soussigné demande :

1. Qu'il n'y ait pas de décompte diminuant le solde des heures positives travaillées avant l'entrée en vigueur des mesures COVID-19 pour les personnes en code 74 ou code 75 ;
2. Que les soldes d'heures positives demeurent reconnus lors d'un retour au travail ;
3. Que les lois, règlements et accords concernant les conditions de travail soient respectés.

Nom et prénom	Adresse	Profession	Signature

Pétition initiée le 1^{er} mai 2020 par les syndicats SIT et SSP, adressée à la direction des HUG, selon l'article 33 de la Constitution de la République et canton de Genève.

Pétition à renvoyer, dès que possible, même partiellement remplie, à une des adresses suivantes:

Syndicat interprofessionnel des Travailleuses-eurs (SIT) – CP 3287 – 1211 Genève 3

Syndicat des Services Publics SSP Genève- Rue Terreaux-du-Temple 6- 1201 Genève

Vous pouvez également signer cette pétition en ligne :

https://www.petitionenligne.net/petition_du_personnel_des_hug_non_au_decompte_impose_des_heures_supplementaires

Merci de faire tourner largement auprès de vos collègues et dans vos réseaux !